





## MARIAGE à Saint-Leu d'Esserent

Les	s marié(e)s :
_	
Nom, prénom :	
et Nom, prénom :	
Date de la cérémonie :	
Heure:	
Adresse commune :	

#### **INFORMATIONS PRATIQUES:**

Une fois le dossier complet remis au service Etat Civil, un courrier vous sera envoyé vous confirmant la date et l'heure de la célébration de votre mariage.

La présence des futur(e)s marié(e)s est indispensable lors du dépôt du dossier.

N'hésitez pas à contacter le service Etat Civil pour tout renseignement complémentaire : 03 44 56 87 00

Lundi au jeudi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h30 Vendredi : 8h30 - 12h00 | 13H30 - 17h00

Samedi matin : 9h00 - 12h00

Site Internet: www.saintleudesserent.fr









Vous vous êtes présenté(e)s au service de l'Etat Civil pour y constituer un dossier de mariage. Afin de procéder à la publication des bans à vos lieux de domicile ou de résidence, nous vous remercions de nous déposer les documents suivants : Une copie intégrale d'acte de naissance, délivrée par la mairie du lieu de naissance depuis moins de 3 mois avant la date du mariage et depuis moins de 6 mois pour les Français nés à l'étranger (adresser un courrier au Service Central de l'Etat Civil de Nantes 11, rue de la Maison Blanche 44941 NANTES Cedex 09, Internet www.diplomatie.gouv.fr). Pour les étrangers nés à l'étranger, une copie intégrale d'acte de naissance avec mentions de moins de 6 mois à la date du mariage et la traduction de cet extrait faite par le consulat ou un par un traducteur assermenté par une Cour d'Appel. Un certificat de coutume et un certificat de célibat (fournis par le consulat ou l'ambassade ou le pays d'origine). Si l'autorité étrangère ne fournit pas ces certificats, lui demander une attestation le précisant. Si vous êtes sous tutelle ou curatelle, demander une autorisation au Tuteur ou au Curateur. Si vous êtes divorcé(e), une copie intégrale d'acte de mariage portant la mention de divorce. Si vous êtes veuf ou veuve, une copie intégrale d'acte de décès de votre précédent(e) conjoint(e). Une attestation sur l'honneur (imprimé fourni par la mairie). Un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou l'attestation sur l'honneur de l'hébergeant. Si vous êtes français(e): copie de votre pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport). Si vous n'êtes pas français(e) : copie de votre carte de séjour ou de votre passeport. Si vous avez des enfants communs : copie intégrale d'acte de naissance de chaque enfant. Si vous faites un contrat de mariage devant notaire, fournir l'attestation. Copie de la pièce d'identité de chacun des témoins du mariage (majeurs 2 minimum, 4 maximum) Feuilles de renseignements jointes completées \_\_ Autorisation de publication (bulletin municipal, site Internet) de l'avis de votre mariage. **Questionnaire:** Afin de permettre au Maire ou à l'un de ses Adjoints de préparer votre mariage, nous vous remercions de bien vouloir répondre au questionnaire ci-dessous. **Quelles sont vos professions ?** (Nom, prénom + profession) OUI NON Avez-vous des enfants? Si oui, combien ? Quand et comment vous êtes-vous rencontré(e)s?

Sur quoi se reposent la force et le soutien de votre union ?







## MARIAGE à Saint-Leu d'Esserent

Un de vos plus beaux souvenir ensemble ?
Petite anecdote sur vous deux :
Habitez-vous Saint-Leu d'Esserent ? Si oui depuis combien de temps ?
Comment avez-vous connu Saint-Leu d'Esserent ?
Comment avez vous conna sunt eeu a esserent .
Quels sont vos loisirs ?
Participez-vous à la vie associative et/ou économique de la ville ?









## Renseignements relatifs aux marié(e)s:

Nom:	Prénoms :
Date de naissance :	Lieu de naissance :(indiquer la ville et le département)
Profession : (indiquer la profession et non le lieu de travail)	
Domaine : PRIVÉ PUBLIC Adresse :	
FILS OU FILLE DE :	
	Prénoms :
Adresse:	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Profession : (indiquer la profession et non le lieu de travail)	
Décédé(e)	
ET DE:	
Nom:	Prénoms :
Adresse:	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Profession:	
(indiquer la profession et non le lieu de travail)	
Décédé(e)	
Nom:	
Data da naissana.	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Profession :	
(indiquer la profession et non le lieu de travail)  Domaine : PRIVÉ PUBLIC	
Adresse:	
Adi 6356	
FILS OU FILLE DE :	
Nom:	
Adresse:	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Profession : (indiquer la profession et non le lieu de travail)	
Décédé(e)	
ET DE:	
Nom:	Prénoms :
Adresse:	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Profession : (indiquer la profession et non le lieu de travail)	
Décédé(e)	4/9









#### Cocher les cases utiles

### Attestations sur l'honneur :

Je sousigné(e),			
		Prénoms :	
Data da naissansa :		(indiquer tous les prénoms dans l'ordr	
Date de Haissance .		(indiquer la ville et le département)	
Avoir mon domicile	, ,		
Depuis le :			
Exercer la profession	de:		
Être célibataire	Être divorcé(e)	Être veuf/veuve	☐ Ne pas être remarié(e)
☐ Ne pas être pacsé(e)	avec une autre personne q	ue le/la futur(e) marié(e)	
Qu'un jugement de	séparation de corps a été p	rononcé contre moi (ci-joint extra	ait du jugement)
Fait à :	Le:	Signature :	
Je sousigné(e),			
Nom:		Prénoms :	
Date de naissance :		(indiquer tous les prénoms dans l'ordr Lieu de naissance :	
Bate de Halssaries .		(indiquer la ville et le département)	
Avoir mon domicile	'adresse complète)		
Depuis le :			
Exercer la profession			
Être célibataire	Être divorcé(e)	Être veuf/veuve	☐ Ne pas être remarié(e)
Ne pas être pacsé(e)	avec une autre personne q	ue le/la futur(e) marié(e)	
Qu'un jugement de	séparation de corps a été p	rononcé contre moi <i>(ci-joint extr</i> o	ait du jugement)
Fait à :	Le:	Signature :	

Article 441-7 du Code Pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait : 1º D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ; 2º De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ; 3º De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié. Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.









### Renseignements communs aux marié(e)s:

Livret de famille de parents non marié(e	)S (à présenter lors du dépôt du dossier) :	OUI NON
Contrat de mariage :		OUI NON
Echange des alliances :	OUI NON	
Futur domicile conjugal (adresse complète	e):	
COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES :		
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :	
Tél. portable :	Tél. portable :	
Téléphone fixe :	Autre :	
	(Tél. professionnel)	
NOMBRE D'ENFANT(S) EN COMMUN :		
Premier enfant :		
Nom:	Prénoms : (indiquer tous les prénoms dans l'ordr	re)
Date de naissance :		
	(indiquer la ville et le département)	
Deuxième enfant :		
	Prénoms : (indiquer tous les prénoms dans l'ordr	
Date de naissance :		
Date de Haissairce .	(indiquer la ville et le département)	
Troisième enfant : Nom :	Prénoms :	
Nom:	(indiquer tous les prénoms dans l'ordr	e)
Date de naissance :	Lieu de naissance : (indiquer la ville et le département)	
	(margaer la vine et le département)	
Quatrième enfant :		
Nom:	Prénoms : (indiquer tous les prénoms dans l'ordr	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	-,
	(indiquer la ville et le département)	









Renseignements relatifs ax témoins :

Deux témoins obligatoires

#### PREMIERS TÉMOINS OBLIGATOIRES:

<b>1er témoin de :</b> (nom, prénom)	
Nom:	Prénoms :(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Nom de jeune fille :	
Date de naissance :	Lieu de naissance :
Adresse:	(indiquer la ville et le département)
Profession:	
<b>1</b> er <b>témoin de :</b> (nom, prénom)	
Nom:	
Nom de jeune fille :	
Date de naissance :	
Adresse :	(indiquer la ville et le département)
Profession :	
DEUXIÈMES TÉMOINS FACULTATIFS :	
2ème témoin de : (nom, prénom)	
Nom:	
Nom de jeune fille :	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Date de naissance :	Lieu de naissance :
	(indiquer la ville et le département)
Adresse :  Profession :	
Profession.	
<b>2<sup>ème</sup> témoin de :</b> (nom, prénom)	
Nom:	Prénoms :
Name de l'acces CHA	(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Nom de jeune fille :  Date de naissance :	Liste de paissance :
	Lieu de naissance :
Adresse:	
Profession:	

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la préparation du mariage et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 3 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service Etat Civil par mail à mairie@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.



# CHARTE DE BONNE CONDUITE Cérémonie de mariage civil



Vous vous apprêtez à vous unir prochainement à la Mairie de Saint Leu d'Esserent. Afin que ce jour de fête exceptionnelle se déroule dans la joie et la solennité que vous souhaitez, nous vous rappelons quelques principes à respecter.

Votre cérémonie devra respecter les autres cérémonies célébrées à la même date, lieux, ainsi que l'officier d'étatcivil qui vous unira. Vous veillerez également à préserver la tranquillité et la sécurité publiques aux abords de l'Hôtel de ville, et plus généralement sur le territoire de la commune.

#### **ACCÈS À L'HOTEL DE VILLE ET STATIONNEMENT:**

La célébration des mariages a lieu en mairie de Saint Leu d'Esserent, située 14 place de la Mairie.

Il vous est conseillé de stationner sur le parking de la place de la République situé à 200 mètres et relié à la Mairie par une sente piétonne protégée (Coulée Verte).

#### **DÉROULEMENT DE LA CÉRÉMONIE:**

- → La salle des mariages a une capacité d'accueil limitée à 80 personnes.
- → Les futurs marié(e)s ainsi que leurs proches doivent se présenter aux portes de la Mairie 10 minutes avant le début de la célébration.
- → Afin que les retards ne se répercutent pas sur les mariages suivants, les **retardataires** ne seront pas attendus; tout retard excessif pourra amener l'Officier d'Etat Civil à refuser la célébration du mariage.
- → La solennité du mariage célébré en Mairie impose que la cérémonie ait lieu dans le **calme**. L'énoncé des textes officiels, le discours de l'Officier d'Etat Civil et l'échange des consentements ne doivent pas être perturbés par des manifestations bruyantes.
- → La salle des mariages doit rester **propre** : il n'est notamment pas permis d'y manger, ni d'y boire.
- → Le jet de **confettis**, pétales en papier ou riz, de même que l'usage de pétards sont strictement interdits dans l'enceinte de la Mairie et sur son parvis. Seules les fleurs naturelles et les bulles sont autorisées.
- → Les orchestres et instruments de musique divers sont réservés à un usage extérieur, et ne doivent pas avoir pour conséquence, de bloquer la sortie du cortège, et l'entrée du mariage suivant.
- → Le déploiement de drapeaux et banderoles est interdit à l'intérieur et sur le parvis de la Mairie.

#### FIN DE LA CÉRÉMONIE ET CORTÈGE

- → La prise de photographies et la réalisation de films vidéo au sein de la salle des mariages doivent se faire avec parcimonie.
- → Le parc de la commune est à votre disposition pour y réaliser des photographies, dans le respect du règlement communal. L'utilisation de drones n'est pas envisagée.
- → Le cortège automobile qui traverse la ville de Saint-Leu d'Esserent après son départ de l'Hôtel de Ville doit se dérouler sans débordements, dans le respect des riverains, piétons et usagers divers du domaine public.
- → Le non-respect, notamment, des limitations de vitesse, des feux tricolores, des voies réservées, ou l'obstruction des voies de circulation, sont répréhensibles au regard du Code de la route.







## **ENGAGEMENT DES FUTUR(E)S MARIÉ(E)S**

Les futur(e)s marié(e)s s'engagent, par leur signature, à mettre en œuvre la présente charte dont une copie leur est remise, et à informer leurs invités de son contenu.

Tout manquement à la charte, s'il constitue un trouble à l'ordre public, pourra être sanctionné sur le fondement des articles L. 2122-24 et L. 2112-2 du Code Général des collectivités territoriales.

Le Maire et les Elus municipaux de Saint-Leu d'Esserent souhaitent aux futur(e)s marié(e)s et à leurs convives une très belle cérémonie ainsi que leurs meilleurs vœux de bonheur. Le: Signature des futur(e)s marié(e)s, précédée de la mention «lu et approuvé» :

Renseignements:	
Nom:	Prénoms :(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Nom:	Prénoms :(indiquer tous les prénoms dans l'ordre)
Date et heure de la cérémonie :	
Nombre prévisionnel d'invités :	
Véhicules spéciaux : (ex : limousine)	
Recours aux services d'un prestataire : (photos, film	.)

Le Maire de Saint-Leu d'Esserent sis à 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent a désigné l'ADICO sis à Beauvais (60000), 5 rue Jean Monnet en qualité de délégué à la protection des données. Ce traitement est basé sur le consentement des personnes concernées. Les données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la préparation du mariage et ne sont transmises à aucun tiers. Elles sont conservées durant 3 années. Conformément aux articles 15 à 22 du règlement 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité des données vous concernant. Pour exercer ces droits, nous vous invitons à contacter le service Etat Civil par mail à mairie@saintleudesserent.fr ou par voie postale à Mairie, 14 Place de la Mairie 60340 Saint-Leu d'Esserent. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation en ligne ou par voie postale à la CNIL.